

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21.05.2026

### **Hoche Avocats conseille Isatis Capital dans le cadre de sa prise de participation minoritaire au capital de Captivea Group, leader mondial de l'intégration du logiciel ERP Odoo.**

Hoche Avocats conseille Isatis Capital dans le cadre de la réorganisation du capital de Captivea, dotant le Groupe des moyens nécessaires pour structurer et accélérer sa croissance organique à l'international et pour lui permettre de conduire un plan d'acquisition ambitieux.

**Hoche Avocats** a conseillé Isatis Capital sur les aspects corporate avec : *Louis Leroy (associé), Aliénor Nicolas (avocate) et Albane Bidou (avocate)*, sur les aspects de droit fiscal avec : *Mathilde LE ROY (associée) et Inès Leroy (avocate)*, et sur les aspects de droit social avec : *Frédérique Cassereau (associée) et Thibault Minjollet (avocat)*.

\*\*\*

#### **A propos de Hoche Avocats :**

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe plus de 50 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une quinzaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

#### **Contacts presse :**

Edith Chabre: 01 53 93 22 00, [chabre@hocheavocats.com](mailto:chabre@hocheavocats.com)

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, [brenneur-garel@hocheavocats.com](mailto:brenneur-garel@hocheavocats.com)

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>